



Le Carriérois

No. 28 – Juin 2012



Mot du maire

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

La saison estivale est enfin arrivée! C'est avec plaisir que je vais vous entretenir sur quelques nouvelles.

Le 11 juin dernier a eu lieu l'ouverture de l'appel d'offres pour le Pavillon André Darveau. Deux entrepreneurs ont soumissionné. Leurs soumissions sont comparables au budget autorisé.

Des travaux en régie sont en cours dans le développement Tessier. Merci de votre patience pour les inconvénients causés par cette réparation.

La fête des voisins, malgré la mauvaise température qui a empêché le marché aux puces, fut une belle réussite. Les activités se sont déroulées au Centre récréatif Chantal Petitclerc. À l'intérieur, il y avait les jeux gonflables pour les enfants qui ont eu beaucoup de plaisir, l'orchestre de l'École de musique Denys Arcand et pour finir, le fameux souper hot-dog.

Pour ce qui est du développement résidentiel, quelques permis ont été donnés soit en construction et en rénovation. Du côté commercial, une bâtisse est en construction et l'autre en rénovation. Des projets d'agrandissement du secteur industriel sont en attente.

Au mois de juillet, nous faisons relâche pour le journal « Le Carriérois ». Le prochain sera à la fin août.

En terminant, je vous souhaite de bonnes vacances, soyez prudents, et profitez de la belle saison.

Pour tout commentaire ou information, vous pouvez me rejoindre au 268-3862, poste 22.

Guy Denis, maire

HORAIRE DES BUREAUX MUNICIPAUX

Lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de
13h00 à 17h00

Vendredi de 9h00 à 12h00

FERMETURE POUR LES VACANCES

Les bureaux municipaux seront fermés
du lundi 23 juillet au vendredi 3 août 2012



Trop d'attente à l'urgence...

Vous avez besoin de consulter un
professionnel de la santé

Maintenant?

- Prise de rendez-vous rapide
- Soins personnalisés
- Soins de qualité, on prend le temps de discuter avec vous de votre état de santé
- Traitements sans médication
- Améliore plusieurs de vos problèmes de santé, de la tête aux pieds, bien au-delà d'un simple problème de dos

Dr Robin Bélanger, chiropraticien

Saint-Marc-des-Carrières

1250, boul. Bona-Dussault

Tél. : **418-268-3375**



NFOS MÉLI- MÉLO

Abrégé du procès-verbal du 7 mai 2012

- La Ville accorde par les présentes, mainlevée de ladite servitude et qu'elle renonce à cette dernière purement et simplement, située au parc industriel à la Corporation de développement économique de Saint-Marc-des-Carières pour l'achat du terrain aux Industries Légaré Ltée.

Pour plus de détails concernant les procès-verbaux, veuillez vous rendre sur le site internet :

www.st-marc-des-carrieres.qc.ca

Horaire pour l'émission des PERMIS DE CONSTRUCTION

lundi de 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00

mercredi de 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00

Vous devez prendre rendez-vous : 418-268-3862

PERMIS DE RÉNOVATION/RÉPARATION

Lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à

17h00 & Vendredi de 9h00 à 12h00

Maire: Guy Denis 418-268-3862

Conseillers:

Siège no. 1: Sylvain Naud 418-268-8378

Siège no. 2: Émilie Naud 418-268-8378

Siège no. 3: Marc Dufresne 418-268-3752

Siège no. 4: Jacques Bédard 418-268-5226

Siège no. 5: Christian Gravel 418-268-5001

Siège no. 6: Marc Boivin 418-268-6449

Session régulière: le 2e lundi du mois, 20h00

Services municipaux:

Secteurs

Dir. Gén./greffier-trés.

Service à la clientèle

Comptabilité / greffe

Secrétaire

Urbanisme / inspecteur en bâtiment

Travaux publics

Loisirs et culture

Responsable

Maryon Leclerc

Louise Allard

Marlène Gobeil

Mario Peroni

Ghislain Letellier

Sylvain Morissette

PRÉVENTION SUICIDE

1-866-277-3553

En cas d'urgence seulement

Voirie, travaux publics

418-268-5535

Plaintes et informations du public
310-4141 (sans frais) ou *4141 (cellulaire)

9-1-1

Ambulance Feu Police

8-1-1

Service info-santé

Site internet: www.st-marc-des-carrieres.qc.ca

Félicitations!

Le Conseil municipal félicite le Club de l'Âge d'or St-Marc pour le 40^e anniversaire de la FADOQ.



Michel Matte,

Député de Portneuf

1780, boul. Bona-Dussault # 170

Saint-Marc-des-Carières (Québec)

G0A 4B0

tel : 418-268-3860

fax : 418-268-4348

sans frais : 1-866-965-3522

mmatte-port@assnat.qc.ca

www.michelmatte.ca

Diminuez vos frais d'essence!



Avec le Covoiturage



Offrez les places disponibles dans votre véhicule



Contactez-NOUS !

418 337-3686

1-877-329-3686

Corporation de transport régional de Portneuf

Emplois disponibles dans Portneuf www.portneuf.com

INFORMATION :

Madame Hélène McHugh Accès travail Portneuf 1-800-897-9910

*Tu cherches un emploi?
Tu songes à un retour aux études?
Viens nous parler de tes projets!*



CARREFOUR
JEUNESSE · EMPLOI
PORTNEUF

295, rue Gauthier
Saint-Marc-des-Carières
418 268-3502

Lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h à 16 h 30

Pour les jeunes de 16 à 35 ans qui veulent passer à l'action.



NFOS MÉLI- MÉLO

Abrégé du procès-verbal du 14 mai 2012

- Le Conseil adopte le règlement 194-03-2012 sur l'utilisation de l'eau potable.
- Le Conseil accepte et adopte le formulaire de l'usage de l'eau potable du MAMROT.
- La soumission de Sani St-Basile est acceptée au montant de 7,95 \$ du puisard, taxes en sus, étant la plus basse et conforme aux exigences demandées pour une période de trois ans.
- Monsieur Christian Gravel est nommé représentant sur le Comité des mesures d'urgence et comme substitut, monsieur Marc Boivin.
- La ville de Saint-Marc-des-Carrières verse une somme de 1 000,\$ comme contribution non récurrente au Centre de formation incendie de Portneuf conditionnellement à ce que la majorité des municipalités acceptent le Centre de formation incendie de Portneuf et lorsque les travaux seront exécutés.
- Le Conseil confie à Maurice Champagne, arpenteur-géomètre, les tâches de procéder à la prise de relevés techniques sur le terrain, de transformer les données recueillies en coordonnées géodésiques ainsi que de préparer un dessin global en format numérique, nécessaires à la mise à jour de la cartographie topographique minimale (1:1 000) et confie à la MRC de Portneuf la tâche de réaliser la cartographie numérique en corrigeant les données de la carte topographique minimale 1:1 000 de la ville de Saint-Marc-des-Carrières.
- Le Conseil autorise l'inspecteur en bâtiment de la ville de Saint-Marc-des-Carrières à enclencher les démarches prescrites par la *Loi* en vue d'émettre audit citoyen un ou plusieurs constat(s) d'infraction avec amende(s) pour toute première infraction aux règlements d'urbanisme ou pour toute récidive au matricule F-8572-99-2298.
- Le Conseil désire faire analyser les possibilités d'économie énergétique par l'Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie (AQME).
- La ville de Saint-Marc-des-Carrières, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame *Journées de la culture* le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture.
- Le Conseil confirme le prix des terrains dans les développements résidentiels pour l'année 2012 comme suit :
 - Développement résidentiel rue Matte phases V et VI
 - 2,99 \$/pi² pour les numéros de terrains 11 à 14, 19 à 22 et 36 à 39
 - 2,49 \$/ pi² pour les autres numéros de terrains
 - Développement résidentiel Adrien Vohl : 2,00 \$/pi²
 - Terrains pour maisons mobiles : 2,49 \$/pi².
- Le Conseil autorise une contribution financière au montant de 100,\$ pour le projet Xbox à l'École Ste-Marie afin de motiver les élèves du primaire à la lecture tout en les récompensant par l'effort physique.
- Le Conseil appuie la CAPSA pour le projet « Développement des connaissances sur la gestion intégrée de l'eau par la formation des intervenants régionaux ».
- Le Conseil appuie la demande de monsieur Mathieu Gilardeau pour « Les herbes folles inc.» dans la modification d'une laiterie en cuisine pour la transformation de produits locaux agroalimentaires.
- Le Conseil autorise une contribution financière de 100,\$ au Club de golf des Pins pour leur cinquantième anniversaire et pour la formation des juniors.
- Le Conseil accepte de payer la facture suivante, taxes en sus :

Isabelle Rabouin	1 620,00 \$
Construction & Pavage Portneuf inc.	70 866,81 \$
Construction & Pavage Portneuf inc.	222 709,91 \$
BPR infrastructure	10 000,00 \$
Webtélécom	4 746,67 \$
Webtélécom	200,00 \$
Génivar	4 817,00 \$
Alain Côté consultant inc.	2 750,00 \$
Laboratoires d'expertises de Québec ltée	13 404,85 \$



NFOS MÉLI- MÉLO

EXTRAIT DE LA RÉGLEMENTATION CONCERNANT LES CHIENS

Le nombre maximal d'animaux (chiens et chats) permis par unité d'habitation est de quatre (4).

Le gardien d'un chien doit obtenir une médaille de la Ville, au coût de 10,00\$, pour la durée de vie du chien enregistré ou lors de la perte de cette médaille.

Tout chien doit être tenu ou retenu au moyen d'une attache, laisse ou d'une clôture l'empêchant de sortir de son terrain.

Le chien qui salit par ses matières fécales doivent être ramassées immédiatement par le propriétaire du chien.

Quiconque contrevient à la réglementation commet une infraction et est passible, en plus des frais, d'une amende variant de 40,00\$ à 500,00\$, selon l'infraction commise.

Extrait de la réglementation concernant l'utilisation de l'eau potable et l'installation de nouvelles piscines

« Dans le but de réglementer l'usage de l'eau à l'intérieur des limites de la ville, l'arrosage des gazons, parterres, jardins, arbustes, haies et autres plants, n'est permis que les jours suivants : **entre 19h00 et 21h00 :**

- Un jour où la date est un chiffre pair pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un chiffre pair;
- Un jour où la date est un chiffre impair pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un chiffre impair.

Il est possible d'obtenir un permis spécial de l'officier municipal pour les nouveaux terrassements et nouvelles plantations d'arbres et arbustes.

PISCINE : un permis au coût de 10,00\$ est obligatoire pour l'ajout d'une nouvelle piscine et l'horaire pour le remplissage peut s'effectuer tous les jours entre 0h00 et 6h00. »

Bibliothèque municipale de Saint-Marc-des-Carières
Un bon livre dans les mains et assis à l'ombre, quel pur délice!
Bon été et bonne lecture!



L'école secondaire est maintenant terminée. Alors la bibliothèque est aussi fermée les mercredis midi jusqu'à la mi-septembre.

N'oubliez pas de payer votre inscription annuelle 2012-2013 durant la période estivale :

Gens de St-Marc et de St-Gilbert : 5\$ pour 1 personne ou 10\$ pour toute la famille peu importe le nombre de membres;

Gens de toutes les autres villes avoisinantes : 7\$ pour 1 personne ou 14\$ pour toute la famille.

Périodes d'ouverture : mardi soir de 18h30 à 20h30 et samedi de 10h à 11h30.

Bibliothèque fermée durant les 2 semaines complètes des vacances de la construction. Surveillez la date de retour de vos livres. Si non, retard et des pénalités s'appliqueront au retour.

Consultez notre site internet sous l'adresse suivante :

www.ville-de-st-marc-des-carrieres.qc.ca et cliquez sur l'onglet « loisir et culture » et sur « bibliothèque ».

COMITÉ D'EMBELLEMENT SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES



Emblème floral: rosier



À nouveau cette année, le comité d'embellissement organise le concours:
« JARDIN FLEURI »

Comme par les années précédentes, nous venons vous inviter à présenter votre jardin. Le concours se divise encore en deux (2) volets:

Le premier volet: « façade accueillante »

Comme le nom l'indique, seulement la façade et le côté de votre résidence seront jugés (jardinières, boîtes à fleurs, pelouse, arbustes et arbres).

1e prix: 50,00\$

2e prix: 25,00\$

3e prix: 25,00\$ (participation)

Le deuxième volet: « concours régional de la S.H.E.P. »

Vous êtes invités à présenter votre jardin, soit l'aménagement complet de votre résidence.
Le gagnant représentera Saint-Marc-des-Carières lors du gala de la route des fleurs.

Grille d'évaluation du pointage

Aspect général: impression initiale (harmonie, équilibre, propreté) - **15 points**

Emblème floral: rosier bien en évidence intégré aux autres végétaux, quantité - **10 points**

Choix des végétaux: harmonie, esthétique, localisé au bon endroit., diversité - **20 points**

Santé des végétaux: entretien, taille, paillis, densité des végétaux, couleur du feuillage
- **10 points**

Matériaux inertes: entrée et allées piétonnières, ornements de jardin, clôtures,
ameublements en harmonie - **10 points**

Pelouse: hauteur environ 8 à 10 cm. écologique et bien entretenue - **5 points**

Compostage: - **3 points**

Potager: - **3 points**

Utilisation de l'eau: baril, gouttières dirigées vers les plantes, boyau suintant - **4 points**

Attrait pour les oiseaux: mangeoires, nichoirs, points d'eau ou fontaine, arbres, conifères,
alimentation - **10 points**

Esthétique: intégration de tous les éléments du jardin à son milieu naturel, biodiversité
- **10 points**

Total du pointage: 100 points.

1e prix: 150,00\$

2e prix: 75,00\$

3e prix: 50,00\$

N.B. Tous les prix seront remis en bons d'achat.

Pour s'inscrire aux deux volets et pour des informations supplémentaires, vous pouvez nous contacter
avant le 6 juillet aux numéros suivants: au bureau municipal: (418)268-3862 poste 0,
ou Jocelyne Garneau: (418)268-3935 ou encore Claudette Côté: (418)268-3276.

Date à retenir: le samedi 30 juin de 9h30 à 11h30 au coût de 15,00\$. Prochain atelier
horticole donné par Anne Raza. Les thèmes sont: plantation, potées fleuries et jardinières.

Pour inscription, contacter Sylvain Morissette au (418)268-3862, poste 33
ou à l'adresse suivante: loisirs@villestmarc.com

Nous vous souhaitons un bel été ensoleillé et fleuri.

LE COMITÉ D'EMBELLEMENT.

Culture et Loisirs

BOUGEZ PLUS, MANGEZ MIEUX!

Des pectoraux comme Tarzan

Les bras tendus et appuyés au mur, contre une table ou un divan, le corps droit, on fléchit les bras puis on revient à la position initiale. Une autre version des push-up. Pas besoin d'aller au gym pour muscler ses pectoraux!

Bons abdominaux, bon dos

Couché sur le dos, jambes repliées, redressez-vous lentement en faisant glisser vos mains sur vos cuisses. Répétez ce mouvement une dizaine de fois ou plus, si vous le pouvez. De bons abdominaux améliorent la posture et aident votre dos à bien se porter.

Un déjeuner sans fruits, c'est triste comme un matin de pluie

Du pain de blé, un bol de céréales et un verre de lait... c'est santé, mais c'est tristounet, ça manque de couleurs. Mettez-y de la vie, ajoutez des tranches de bananes sur les toasts, des fraises, des bleuets ou des pommes dans les céréales et complétez le tout avec un jus de fruits... Le soleil se lèvera sur votre journée.



Travelling Band Hommage à CCR

Vendredi 17 août 2012 à 19h30

Endroit : Parc près du bureau de poste

(En cas de pluie le spectacle aura lieu au Centre récréatif Chantal-Petitclerc)

Ce spectacle vous est offert gratuitement, mais vous devez apporter vos chaises et vos boissons car il n'y aura aucun service de restauration.

Nouveau service à St-Casimir

Garderie en milieu familial : Lundi au vendredi / **Ouverture lundi 20 août.**

Service de halte-garderie : Tous les jeudis soirs : 18h à 20h30 et samedis am : 8h00 à 12h00 / **Ouverture le 28 juin.**
(Une inscription doit être préalablement remplie pour la halte garderie.

* Autre service :

Vous pouvez louer notre « salle de fête d'enfants » pour fêter l'anniversaire de votre enfant. Avec ou sans animation.

Pour plus de renseignements : Isabelle Lavallée 418-339-3587 ou par email : lav_i@hotmail.com

PRENEZ NOTE QU'IL Y AURA UNE PORTE OUVERTE : Jeudi 23 juin de 9h00 à midi !

Vendredi 20 juillet 2012

JOURNÉE DES CAMPS DE JOUR - CONFÉRENCE EXPO-JUGES

Entrée sur le site 7\$ / Gratuit de 0 à 5 ans

PLACE DE LA FAMILLE

Parc de jeux gonflables (incluant Euro Bungee et piscine à bateaux-rameur)

Maquillage extrême / Clown Cléobûle

Faites votre balle SLIME avec Sciences en Folie! terrain de soccer

Petite Ferme UPA - Machinerie agricole / Carrousel de Poneys (4\$)

9h00	Ouverture du site
9h30	Jeux gonflables (jusqu'à 19h30) <i>terrain de soccer</i>
10h00	Spectacle Sciences en Folie "Feu et glace" <i>chapiteau Desjardins</i>
11h00	Spectacle Sciences en Folie "Feu et glace" <i>chapiteau Desjardins</i>
13h00	Spectacle Sciences en Folie "Feu et glace" <i>chapiteau Desjardins</i>
	Jugements des génisses (jusqu'à 17h) <i>aréna</i>
18h30	Souper champêtre Promutuel <i>chapiteau Desjardins</i>
19h00	Gymkhana Grand Prix <i>terrain de balle</i>
21h30	Spectacle Hugo Lapointe <i>chapiteau Desjardins</i>
00h00	Fermeture du site



Samedi 21 juillet 2012

JOURNÉE FAMILIALE - CONFÉRENCE EXPO-JUGES

Entrée sur le site 7\$ / Gratuit de 0 à 5 ans

9h00	Ouverture du site
	Parc de jeux gonflables (jusqu'à 18h) <i>terrain de soccer</i>
	Jugements des vaches (jusqu'à 13h) <i>aréna</i> / Jugements des petits animaux (lapins) <i>pavillon Coop Univer</i>
10h00	Spectacle des aventures de Jack Sparrow <i>chapiteau Desjardins</i>
	Gymkhana (jusqu'à 16h) <i>terrain de balle</i> /
11h00	Express de l'Expo (jusqu'à 18h) 2\$ <i>terrain de soccer et ch. Desjardins</i>
13h00	Jugements des petits animaux (volaille, jusqu'à 16h) <i>pavillon Coop Univer</i>
15h00	Tire de tracteurs antiques (jusqu'à 21h) <i>arrière du pavillon Holstein</i>
16h00	Spectacle BMX et BLADE de Jagger sports (réchauffement + 20 min. de spectacle) <i>patinoire extérieure</i>
19h00	Spectacle BMX et BLADE de Jagger sports (réchauffement + 20 min. de spectacle) <i>patinoire extérieure</i>
19h00	Gymkhana <i>terrain de balle</i>
21h00	Marie-Chantal Toupin <i>chapiteau Desjardins</i>
00h00	Fermeture du site

Dimanche 22 juillet 2012

JOURNÉE FAMILIALE ET DES ÂÎNÉS - JUGEMENT DES JEUNES ÉLEVEURS

Entrée sur le site GRATUITE!

PLACE DE LA FAMILLE

Parc de jeux gonflables (incluant Euro Bungee et piscine à bateaux-rameur)

Maquillage extrême / Clown Cléobûle / (accès illimité au jeux 4\$) terrain de soccer

Carrousel de Poneys (4\$)

BELLES VOITURES D'HIER stationnement de l'école

LE CERCLE DE FERMÎÈRES DE SAINT-MARC chapiteau Desjardins

9h00	Ouverture du site
	Parc de jeux gonflables (jusqu'à 16h) accès illimité 4\$, <i>terrain de soccer</i>
10h00	Gymkhana (jusqu'à 15h) <i>terrain de balle</i>
	Jugements des jeunes éleveurs <i>aréna</i>
	Belles voitures d'hier (jusqu'à 16h) <i>stationnement de l'école</i>
	Cercle de Fermières de Saint-Marc (jusqu'à 16h) <i>chapiteau Desjardins</i>
11h30	BBQ Desjardins <i>chapiteau Desjardins</i>
13h00	Spectacle Dany St-Pierre et Brigitte Banville rétro country, danses en ligne (jusqu'à 16h) <i>chapiteau Desjardins</i>
17h00	Fermeture du site

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site internet : www.expositionagricoleportneuf.com